Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20260408-DCM2026048-DE

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 08 avril 2026

Date de la convocation : 02 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
L'an deux mille vingt-six, le huit avril mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur COLLET, Maire.
PRESENTS (32) : M COLLET, M HATTE, Mme SAINT-HONORE, M BANI, Mme TALON, M AMAD, Mme MEURISSE, Mme BELLOIR, Mme ROBIN, M DECAN, M MARSAULT, M GICQUEL, Mme MOANAVOLA, M RETHO, Mme MAUFRAIS, Mme DESSABLES, Mme LYNDA, M NOURRY, Mme BECCIU, M DELORME, Mme CLEMENT, M AYEL, M PEPIN, M BRIAND, Mme LECOQ, Mme FRIOT, M PRIEUR, Mme DUCAMIN, M CHEMIN, Mme BASLE, M HAGGAN, M ROUMAGNE, conseillers municipaux.
ABSENTS EXCUSES (1) : Mme TOUNKARA, conseillère municipale.
PROCURATIONS DE VOTE (0)

M BANI a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

2026.048 Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) – Renouvellement des membres – Proposition

- **VU** le Code Général des Impôts (CGCI), notamment ses articles 346 A et 1650 A ;
- **VU** le courrier de la Directrice Générale des Services de Rennes Métropole aux communes en date du 09 mars 2026 ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Monsieur le Maire ;
- **CONSIDERANT** que le CGCI prévoit que la désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) intervient dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale suivant le renouvellement général des Conseils Municipaux ;
- **CONSIDERANT** qu'il revient au Conseil Municipal de proposer au Conseil Métropolitain une liste de contribuables, en nombre double, permettant au Directeur Départemental des Finances Publiques de désigner les commissaires et leurs suppléants siégeant dans la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) ;
- **CONSIDERANT** que Rennes Métropole sollicite que ces propositions interviennent au plus tard avant le 13 mai 2026.

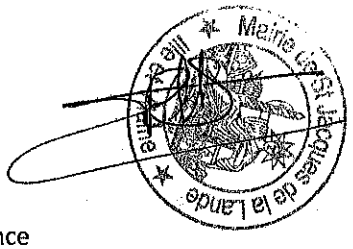
Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 035-213502818-20260408-DCM2026048-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions : Mme LECOQ, Mme FRIOT, M PRIEUR, Mme DUCAMIN, M CHEMIN, Mme BASLE, M HAGGAN), approuve la liste des personnes à proposer à Rennes Métropole pouvant être appelées à siéger au sein Commission Intercommunale des Impôts Directs (CCID), à savoir Messieurs Emmanuel HATTE, Malik BANI et Simon AYEL.

Déport sur le fondement de l'article L.1111-6 II	0
Quorum requis pour délibérer	17
Conseillers qui ne prennent pas part au vote	0
Conseillers présents lors du vote	32
Abstentions	7
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes Pour	25
Contre	0

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 14 avril 2026

Sébastien COLLET
Maire



Malik BANI
Secrétaire de séance

Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 16/04/26

Publié sur le site de la Ville le : 16/04/26

Par le service affaires générales

